

Questions orales

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Je remercie le secrétaire parlementaire de m'écouter ce qui est déjà bien, mais je voudrais maintenant lui demander combien d'emplois ont été perdus et combien de misères économiques les Canadiens de l'Ouest devront endurer avant que le gouvernement ne soumette au Parlement les options qu'il proposera aux provinces productrices en ce qui concerne les difficultés qu'éprouve l'ouest du Canada?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, comme tout le monde nous sommes très préoccupés par la chute des prix dont l'économie de l'Alberta est victime. Nous restons en communication avec les autres participants à l'Accord de l'Ouest, soit les provinces productrices. Elles n'ont pas demandé à renégocier l'Accord. Elles ne veulent pas d'un autre fiasco comme le Programme énergétique national par lequel l'ancien gouvernement avait tenté de régler, de façon ponctuelle, la question des prix du pétrole.

Nous collaborons très étroitement avec les provinces et si nous avons quelque chose à annoncer ou s'il y a lieu de modifier l'Accord de l'Ouest, nous agissons en commun. Mais jusqu'à présent, personne n'a demandé de modifier cet accord formidable qui fait le bonheur des habitants de l'Ouest.

* * *

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE
NORD

LA GUERRE CHIMIQUE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Voudrait-il bien nous dire si, à la réunion du Conseil de l'OTAN qui a eu lieu la semaine dernière en République fédérale d'Allemagne, on lui a demandé de fournir des unités destinées à participer à la guerre chimique au sein du commandement de l'OTAN?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, sans vouloir créer un précédent en commentant les discussions qui ont lieu aux réunions de l'OTAN, je peux répondre au député qu'il n'en est, bien entendu, pas question. La question n'a aucun fondement, puisqu'elle concerne une chose à laquelle le gouvernement ne participe tout simplement pas.

J'ignore à combien de reprises je devrai répéter que le gouvernement canadien ne participe à aucune forme de guerre chimique.

M. Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je trouve cette réponse plutôt curieuse étant donné que la question était à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'Atlantique Nord et

qu'elle est, à l'heure actuelle, à l'ordre du jour de la Conférence sur le désarmement, à Genève.

LA POSITION CANADIENNE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous assurer catégoriquement qu'en aucun cas—je ne parle pas ici de la production d'armes chimiques—les troupes canadiennes utiliseront des armes chimiques ou participeront à une guerre chimique?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je fais appel à la raison de tous en l'occurrence. Comment une personne raisonnable et saine d'esprit pourrait-elle prédire que nos troupes ne participeront jamais à n'importe quelle sorte de guerre qui pourrait survenir? Je ne peux donner aucune assurance du genre. Nous ne projetons certes pas de participer à ce genre de conflit. Nous souhaitons la paix et nous faisons tout en notre pouvoir pour faire régner une paix durable et stable dans le monde.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA RECOMMANDATION DE SUPPRIMER LA LIBÉRATION SOUS
SURVEILLANCE OBLIGATOIRE

M. Allan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Vendredi dernier, un jury menant l'enquête judiciaire sur le décès d'un présumé meurtrier libéré sous surveillance obligatoire a encore une fois recommandé très vivement la suppression de la libération sous surveillance obligatoire. Le solliciteur général peut-il dire à la Chambre combien de temps devra s'écouler encore et combien de Canadiens devront mourir avant que nous n'adoptions la mesure visant à supprimer la libération sous surveillance obligatoire, dont il a été fait rapport à la Chambre il y a près de deux mois déjà?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, il ne m'a pas encore été donné de prendre connaissance du rapport de ce jury. Toutefois, j'ai vu les nouvelles qui ont paru dans la presse, selon lesquelles on ne réclame pas la suppression de la surveillance obligatoire mais plutôt l'adoption du projet de loi C-67.

Comme le sait le député, ce projet de loi fait en ce moment l'objet d'une étude préalable au Sénat et il en est déjà à l'étape du rapport à la Chambre, le Nouveau parti démocratique ayant déposé plus d'une trentaine d'amendements, si je ne m'abuse. Je pense que la mesure est importante pour la sécurité du public et j'exhorte les députés à l'adopter sans tarder davantage.